



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 21 Avril 2011

Date de la convocation 13 Avril 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CABRIERES
<p><b>PRÉSENTS</b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph,  <b>BRIGNAC</b> : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, M.MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane,  <b>LIAUSSON</b> : M.BETZ Bruno,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain, Mme POUJOL MONNIER Chantal,  <b>MERIFONS</b> : M.VIALA Daniel,  <b>MOUREZE</b> : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN</b> : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques,  <b>PERET</b> : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  <b>VALMASCLE</b> : Mlle VALENTINI Martine.</p> <p><b>PROCURATIONS</b> :</p> <p>M.MONTAGNE Thierry à M.SATGER Jean-Noël ;  Mme CAER Michèle à M.TOLOS Joseph ;  M.VEDEL Jean-Louis à M.MARTINEZ Christian ;  M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse ;  M.FAVIER Marc à M.SEGURA René ;  M.VENTRE Philippe à M.CAZORLA Alain ;  M.ESTEVE Bernard à M.BARDEAU Francis ;  M.LUGAGNE Jérôme à M.COSTE Bernard ;  M.SOTO Bernard à M.GIL Claude ;  M.LOPEZ Daniel à M.QUEROL Jean-François ;  M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard ;  M.VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine.</p>		

**Objet : Renouvellement de la convention avec L'Agence Départementale de l'Hérault pour l'Information sur le Logement (ADIL) pour l'année 2011.**

Monsieur LIEB informe les membres du conseil communautaire qu'une charte de partenariat a été conclue le 29 juillet 2008 entre la communauté de communes Clermontais et l'ADIL de l'Hérault puis renouvelée par voie d'avenant jusqu'au 31 décembre 2010.

Il précise que cette convention prévoyait notamment la mise en place de permanences régulières d'information sur le logement à raison de deux journées de permanences d'information et de conseil sur le territoire de la communauté de communes :

- Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi matin de 9h15 à 12h15 dans les locaux de l'espace Marcel Vidal, 20 avenue Raymond Lacombe à Clermont l'Hérault.

En contrepartie, la communauté de communes du Clermontais s'est engagée à apporter une contribution financière au financement de l'ADIL de l'Hérault, à hauteur de 0,10 € par habitant calculée en fonction des données du recensement de la population légales au 1<sup>er</sup> janvier 2008 publié au journal officiel (21 881 habitants).

Monsieur LIEB propose au conseil de prolonger cette convention aux mêmes conditions pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2011.

Monsieur le Président soumet le rapport aux membres du conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** le renouvellement de la convention avec L'Agence Départementale de l'Hérault pour l'Information sur le Logement (ADIL) pour l'année 2011 telle que présentée et jointe en annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.